CHARENTE

COGNAC

CHEF-LIEU D'ARRONDISSEMENT

Parc François 1er, Jardin Public : de l'Hôtel de Ville, Grande rue et Rue du Château

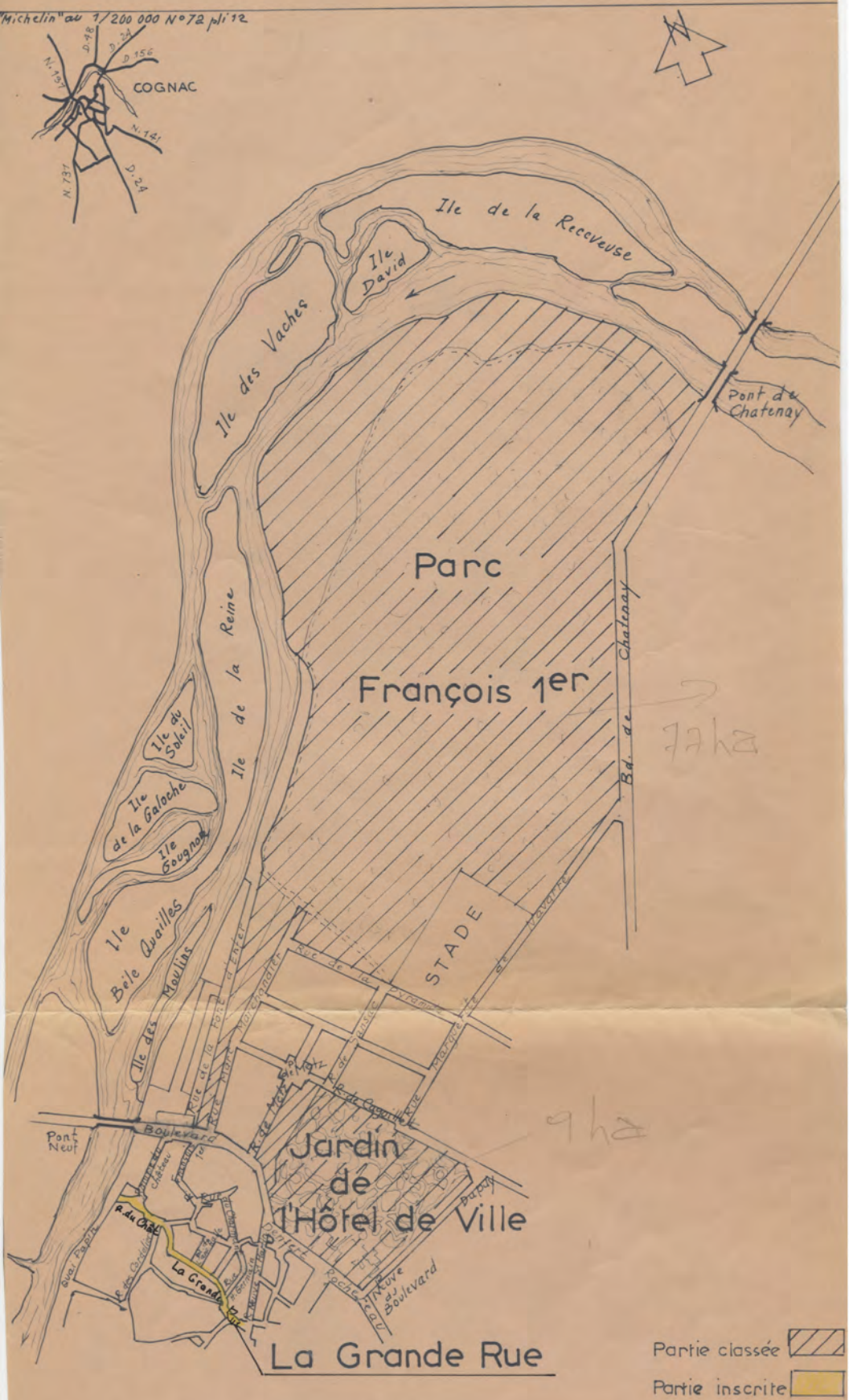

L'ensemble formé à COGNAC (Charente), par le parc François 1er et l'esplanade, et délimité par la ~~le~~ rue de la Font d'Enfer, la rive gauche de la Charente jusqu'au pont de Chatenay, le boulevard de Chatenay, la rue Marguerite de Navarre (prolongée) jusqu'au stade, celui-ci, la rue de la Pyramide, la rue Marc Marchadier, le Boulevard Denfert-Rochereau, est classé parmi les Sites.....
(Arrêté du 14 Mai 1943)

Le Jardin public dit de l'Hôtel de Ville à COGNAC (Charente) délimité par la rue de Metz, la place de Metz, les rues de Cagouillet, Dupuy, Neuve du Bd. et le Bd. Denfert-Rochereau. (Arrêté du 14 Mai 1943) Classement

Sont inscrits sur l'Inventaire des ensembles urbains de la Charente les façades et toitures des maisons bordant la Grande Rue et la rue du Château.
(Arrêté du 11 avril 1945)